Réservation

Accueil ludique des mercredis - Période 7 septembre au 19 octobre 2022

Date de naissance (Jour/Mois/A	.nnée) : / /	
Nom du centre dont vous dépen	dez :	
Si votre demande concerne une	modification de réservation déjà effec	tuée sur cette période, veuillez
Modification 🖵	ci-dessous et recocher l'ensemble des	•
Entourer les jours à annuier et cocher le disponibles)	es jours de reservation sounaites ou maintenus.	Les réservations seront validées en fonction des places
·	(arrivée entre 7h et 9h / départ entre rrivée entre 7h et 9h / départ entre 17	-
•	•	partir du (7h00 jusqu'à 13h35) née à partir du (7h00 / 19h00)
= 10 .000.10 pod. 1000 100		
_ 30 . 300. V0 pour tous los	Matinée avec repas	Journée complète
SEPTEMBRE	Matinée avec repas	Journée complète
	Matinée avec repas	Journée complète
SEPTEMBRE	•	·
SEPTEMBRE Mercredi 7 sept.		
SEPTEMBRE Mercredi 7 sept. Mercredi 14 sept.		
SEPTEMBRE Mercredi 7 sept. Mercredi 14 sept. Mercredi 21 sept.		
SEPTEMBRE Mercredi 7 sept. Mercredi 14 sept. Mercredi 21 sept. Mercredi 28 sept.		
SEPTEMBRE Mercredi 7 sept. Mercredi 14 sept. Mercredi 21 sept. Mercredi 28 sept. OCTOBRE		

RAPPEL:

Quelle que soit la formule (matinée ou journée complète), la réservation est obligatoire et comporte obligatoirement le repas. Elle peut s'effectuer en ligne sur Mon Espace Chellois, via le site de la ville (www.chelles.fr) ou par bulletin papier à envoyer ou à déposer à l'accueil de la Mairie. La réservation n'est validée qu'à réception d'une confirmation écrite. Lorsque la capacité maximale du centre est atteinte, il vous sera proposé, si possible, une place dans un autre centre de loisirs.

Les annulations ou modifications de réservations peuvent s'effectuer au plus tard, 16 jours avant la date de fréquentation.

Les demandes de réservation hors délai seront traitées en fonction de leur date d'arrivée et des places restant disponibles. Elles donneront lieu à une majoration de 1.5 fois le tarif (soit +50%).